



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES ET AERIENS



PROJET DE RESTRUCTURATION DU RESEAU DE TRANSPORT EN COMMUN
DE DAKAR (RTC) – Phase 1



D/1766/A3

**Avis d'Appel d'Offres international
(AOI)**

Date : **10/07/2025**

Référence : **Projet de restructuration du Réseau de Transport en Commun de Dakar –
Première phase – Travaux d'Aménagements Urbains**

AOI No : **D/1766/A3**

1. Le Gouvernement du Sénégal a reçu des financements de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour couvrir, avec l'Etat du Sénégal, le coût du projet de restructuration du réseau de transport en commun de Dakar – Phase 1, et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs aux marchés pour les travaux d'aménagements urbains du programme prioritaire du projet de restructuration du réseau de transport en commun de Dakar – Phase 1, pour chacun des **deux (02) lots** suivants :
 - a. **Lot 1 : Travaux d'aménagements urbains OUEST** (Voiries, infrastructures terminales, carrefours équipés de signalisation lumineuse tricolore) ;
 - b. **Lot 2 : Travaux d'aménagements urbains EST** (Voiries & infrastructures terminales).

Les Soumissionnaires ont le choix de répondre à un lot ou aux deux lots. Les conditions relatives aux capacités, références ou aux rabais dans les différents cas de figure sont précisés dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. L'AGEROUTE Sénégal, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, Maître d'Ouvrage Délégué pour les travaux d'aménagements urbains sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux d'Aménagements urbains ("**les Travaux**") :

a. Lot 1 - Travaux d'Aménagements urbains OUEST :

<i>Lot 1 - OUEST</i>	<i>Tranche Ferme</i>	<i>Tranche Conditionnelle</i>
<i>Axes routiers</i>	• <i>18 axes pour un linéaire de 14,0 km ;</i>	• <i>4 axe d'un linéaire de 4,2 km ;</i>
<i>Intersections</i>	<i>9 carrefours à aménager et à équiper de signalisation lumineuse tricolore (SLT)</i>	
<i>Infrastructures Terminales à équiper selon 2 modèles (encoches ou terminus)</i>	• <i>4 terminus</i> représentant un total de 45 emplacements de stationnement bus sur une superficie d'environ 10 000 m² • <i>Et une (01) infrastructure terminale</i> avec encoches pour 4 bus	• <i>2 terminus</i> pour un total de 30 emplacements et 5829 m ²

b) Lot 2 - Travaux d'Aménagements urbains EST :

<i>Lot 2 - EST</i>	<i>Tranche Ferme</i>	<i>Tranche Conditionnelle</i>
<i>Axes routiers</i>	• <i>13 axes pour un linéaire de 10.44 km</i>	• <i>4 axes pour un linéaire total de 3,64 km</i>
<i>Infrastructures Terminales à équiper selon 2 modèles (encoches ou terminus)</i>	• <i>8 terminus</i> représentant un total de 101 emplacements de stationnement bus sur une superficie d'environ 34 000 m²	• <i>2 terminus</i> de 46 emplacements bus pour 9 287 m² ; •

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **AGEROUTE Sénégal** dont l'adresse figure ci-après) les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 17h (GMT) et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à :

Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue F x David Diop, Fann
Résidence Dakar BP 25 242 Dakar-Fann.

Direction de la Passation des Marchés

Tel : (+221) 33 869 07 51

Email : ageroute@ageroute.sn et copie

- rndour@ageroute.sn
- kniang@ageroute.sn

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **100 000 Francs CFA** au compte **SN 153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'**AGEROUTE Sénégal** auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies à Dakar. Les documents seront à retirer sur place.
5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD (édition octobre 2019).
6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le mardi 26 août 2025 à 10h30 minutes précises (GMT)**. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre qui doit rester valide 28 jours après la période d'expiration de la validité des offres (la période de validité des offres étant fixée à 120 jours à compter de la date limite de leur remise), pour un montant de :
 - Lot 1 – Travaux d'aménagements urbains **OUEST** : 600 000 000 F CFA – six cent millions de francs CFA ;
 - Lot 2 – Travaux d'aménagements urbains **EST** : 400 000 000 F CFA – quatre cent millions de francs CFA .

La garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget ou par une institution financière étrangère ayant un représentant local ayant reçu le même agrément.
7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent **le 26 août 2025, à 10 h 30 minutes précises (GMT)**, à l'adresse suivante :

Salle de réunion de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue Fx David Diop, Fann Résidence Dakar.
8. Les exigences en matière de qualifications sont entre autres:

a. Capacité financière : le Soumissionnaire doit montrer qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, avoirs non grevés, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

- **Six milliards (6 000 000 000) francs CFA pour le lot 1 - OUEST ;**
- **Quatre milliards (4 000 000 000) francs CFA pour le lot 2 - EST ;**

La ligne de crédit doit être délivrée par une institution bancaire agréée par le ministère des Finances et du Budget du Sénégal. Pour les lignes de crédit délivrées par des banques étrangères, ces dernières devront avoir une correspondante locale ayant reçu l'agrément du Ministère des finances et du budget.

b. Chiffre d'affaires moyen annuel : avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction de travaux similaires qui correspond au total des

paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des cinq (5) dernières années à compter de 2019, égal à :

- **Trente-cinq milliards (35 000 000 000) F CFA pour le lot 1 - OUEST ;**
- **Vingt-quatre milliards (24 000 000 000) F CFA pour le lot 2 - EST ;**

Fournir les états financiers des cinq dernières années (à compter de 2019) accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme assimilé.

c. Expérience spécifique : Participation à titre d'Entrepreneur principal, de membre d'un groupement¹, d'ensemblier, ou de sous- traitant dans :

- **Lot 1 - OUEST :** deux (2) projets de travaux d'aménagements urbains (voiries, infrastructures terminales, SLT) ou d'infrastructures de transport de complexité similaires répondant aux normes d'un montant d'au moins **trente-sept milliards (37 000 000 000)** de Francs CFA chacun ;
- **Lot 2 -EST :** deux (2) projets de travaux d'aménagements urbains (voiries, infrastructures terminales) ou d'infrastructures de transport de complexité similaires répondant aux normes d'un montant d'au moins **vingt-quatre milliards (24 000 000 000)** de Francs CFA chacun.

Pour chacun des deux lots, les références à présenter sont à compter du 1^{er} janvier 2018 jusqu'à la date limite de remise des offres, pour des travaux qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel faisant l'objet d'attestation de services faits et signés par un maître d'ouvrage reconnu, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera essentiellement sur la taille physique, la complexité, les interventions sous exploitation en milieu urbain dense, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Formulaire de soumission.

Pour les autres critères de qualification (expérience générale, matériel, personnel, attribution de plusieurs lots, etc.) : se référer au dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées y afférentes.

9. Une visite du site des travaux suivie d'une réunion préparatoire **se tiendra** à l'adresse, date et heure ci-après :
 - Lieu : **AGEROUTE Sénégal - Agence des Travaux et de Gestion des Routes** ,Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence Dakar BP : 25 242 Dakar-Fann
 - Date : **le 29 et le 30 juillet 2025**
 - Heure : **9h30mn (GMT)**

Le Directeur général

Mamadou NDAO
